



LES PRIORITÉS D'INTERVENTION (PI) DE LA MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE (2016-2017)
(Art. 9/Entente MAMOT-MRC/Art.4.S.S.2)

OBJETS PI-2016/2017	Orientation territoriale
Réaliser des mandats au regard de la planification de l'aménagement et du développement du territoire de la MRC de Thérèse-De Blainville	Dossiers métropolitains et régionaux (<i>Monitoring, Coordonnateur aux dossiers métropolitains, Coordonnateur aux dossiers régionaux et métropolitains,, Schéma de couverture de risques, Études cours d'eau, Échantillonnage qualité des eaux en surface, Trame verte et bleue</i>)
Soutenir les municipalités locales de la MRC en expertise professionnelle ou pour établir des partages de services (domaine social, culturel, touristique, environnemental, technologique ou autre)	Dossiers sociaux et culturels (<i>Journées de la culture, Été en spectacle, soutien aux projets culturels</i>)
La promotion de l'entrepreneuriat, le soutien à l'entrepreneuriat et à l'entreprise (PSE)	Dossiers entreprises et PME (<i>Soutien au développement économique et entrepreneurial, Soutien à l'économie sociale et organismes commentaires, développement de partenariat avec les acteurs du milieu, etc.</i>)
Mobiliser les communautés et soutenir la réalisation de projets structurants pour améliorer les milieux de vie, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental (PSPS)	Dossiers projets structurants (<i>récréotourisme, Autoroute 19, Voies réservées Auto. 15; Gare de Boisbriand, trame verte et bleue, Parc régional des Mille-Iles, Éducation et sport, etc.</i>)
Soutenir le développement rural dans un le territoire rural que la MRC aura à définir à cette fin.	Dossiers agricole et agroalimentaire (<i>Mise en œuvre du PDZA</i>)